RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

EIB DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 700 000 euros
Siège social : [redacted]
817 436 132 RCS NANTES

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt-six,
Le 17 septembre,
A 11 heures,

Monsieur Patrick CHEVALIER en sa qualité de Gérant et d'Associé Unique de la Société EIB DEVELOPPEMENT,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

- La société GESCO,
  Domiciliée [redacted]
  Représentée par Monsieur François BOISRAME,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

L'Associé Unique
Monsieur Patrick CHEVALIER
[redacted]